Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212902431-20260304-2026030401-DE

FRANCAISE

DEPARTEMENT
du
FINISTERE

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE.....: 09
PRESENTS .....: 08
PROCURATIONS.....: 00
ABSENTS EXCUSES .....: 01
ABSENTS NON EXCUSES .....: 00

LA CONVOCATION :
Le 25 février 2026
Affiché le 26 février 2026
DATE DE PUBLICATION :
6 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-COULITZ

Séance du : 4 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SALAÜN, Maire.

Présents : Gilles SALAÜN, Régis FLOC'H, Jean-Yves HÉLIÈS , Isabelle HUAULT, Dominique TOSTEN, Anne-Françoise GOULARD, Fabienne BERTHOU, Catherine LE REST.

Absent excuse : Fabien BRÉLIVET.

Participe : Claire BOYER, secrétaire général de mairie

Dominique TOSTEN a été nommé secrétaire.

DELIBERATION 20260304-01
COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNAL

Après la présentation du compte financier Unique par Monsieur le Maire, celui-ci se retire. Monsieur Régis FLOC'H, Président de séance demande au Conseil d'approuver le Compte de Financier Unique 2025 (CFU) du budget communal tel que présenté ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	368 316.17€	1 214 052.98 €
RECETTES	726 183.94 €	1 079 656.67 €
REPORT EXERCICE ANTERIEUR	0.00 €	- 1 428.54 €
RESULTAT 2025	357 867.77 €	- 135 824.85 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve, à l'unanimité le CFU 2025.

Le Maire,
Gilles SALAÜN

MAIRIE DE ST-COULITZ
29 (Finistère)

La secrétaire de séance,
Dominique TOSTEN